
CORRESPONDANCE

DÉCOUVERTES D'INSCRIPTIONS LIBYQUES ET LATINES

*Inscriptions recueillies en novembre 1873 dans les environs
de la smala de Bou Hadjar.*

Mon cher Letourneux.

.....
Je vous adresse quelques dessins de pierres, ornées d'inscriptions libyques et latines inédites.

Ces pierres se trouvent près Bir Moussa, à 1500 mètres de la smala de bou Hadjar, sur la gauche du sentier qui conduit à Soukarras.

Elles encombraient la margelle d'un puits situé à mi-côte d'un mamelon ombragé par quelques caroubs; pour les examiner avec profit, nous avons dû les enlever et les transporter à quelques mètres de distance.

Ces inscriptions ont été copiées il y a quelques années par M. le docteur Evrard.

M. le maréchal des logis Videau-Laferrière, après nous les avoir signalées, a bien voulu nous conduire au puits de Moïse (bir Moussa).

Mon compagnon de route, M. G. du Martroy, capitaine d'État-Major au 3^e tirailleurs, les a dessinées. C'est une copie de ces dessins que je vous adresse.

Quand à l'inscription d'APRONIA VINDEMIA elle a été relevée,

par moi, dans la grande ruine de l'Oued-Zitoun, située un peu plus loin que Bir Moussa.

Je vous prie de faire publier dans la *Revue africaine* ces cinq inscriptions ainsi que le bas relief photographié qui a été trouvé au même endroit.

J'espère que mon envoi n'aura pas à subir le retard prolongé et inexplicable de la lettre par laquelle je vous annonçais au commencement de l'année 1868 que je venais enfin de retrouver la nécropole située sur la route de Bône à Bou Hadjar, à Chabet el-Mekou.

V. REBOUD.

Constantine, 2 janvier 1874.

M. le docteur Reboud, l'un des membres correspondants, les plus zélés de notre société, dans la province de Constantine, auquel nous devons la communication précédente, nous a également adressé les inscriptions ci-après que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

1^o Inscription gravée sur une pierre trouvée dans les décombres de la caserne des Janissaires à Constantine, par M. Coste, antiquaire.

CVRATORIBVSE VIS SDAN...
 PRIMOCNSTITVTOCVRATORINOLA
 NORVMPATRIARVALI.AVGVR.SODALI
 CANOANTONINIANO.IVRIDICOREGIONIS
 TRANSPADANEACVRATORIARIMINIEN
 SIVM.CVRATORICIVITATVMPERAEMILI
 AM.AEDILICVRVLI.ABACTISSENA'TVS
 VIROEQVITVM.ROMANORVMQVAEST
 VRBANOTRIBVNOLEGIIISCYTHICAL
 QVATTVORVIROVIARVMCVRANDA
 RVM.PATRONO IIII COI
 CIVLIVSLIBO.TRIERCHVSCLARISSIMO
 VAE.LYBICE.PATRONO DD IIII NO

F

Inscriptions relevées par M. Goyt, géomètre, à Khenchela.

2°

...NIANIETTHEODOSI
...ESIDANELECTAN
...EDICAVITCVRANTE
...F.L.L.PPCVRREIPVBLIC

3

SATVRNO AVG
SACRVM ADI
ECTVS VILICVSDE
PECORTEVS V S LA

4°

XXIII
LAVIVS
MENOD.
MAREVSF

5°

PROBAEATTIVDINI
TINVS MAXIMVS
RIOSISSIMISEA
SVISMLIORS CM
SVNIOMELONO
CVRANTETALL
PPRINS
CVASSIMILISOI...

6°

KAVTOPATI
EVTYCESFE
LICISSIMI
AVGCNVER
NAEEXACVK
SPPEIDEDIC

*Tombeaux signalés dans la plaine des Beni Amar,
à 5 kil. N.-O. d'Aumale.*

M. Gustave Mercier, membre correspondant à Aumale, appelle l'attention de la société sur les petits monticules qui se rencontrent dans la plaine des Beni Amar, à 5 kilom. N.-O. d'Aumale, sur la route de cette ville à Bouïra, et qui se trouvent en plus grand nombre du côté des Bibans, non loin de la route d'Alger à Constantine.

Quelques-uns de ces monticules, dont le sommet est recouvert de pierres entassées, entre lesquelles poussent quelques brous-

sailles, ont été fouillés par M. Guillaume, garde forestier à Bouïra.

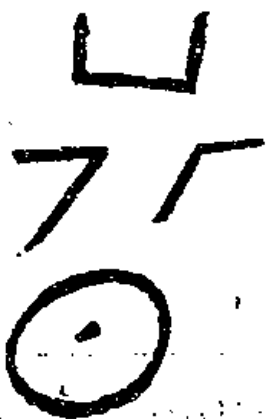
Ils présentent tous, à la partie culminante une cavité, souvent intacte, formée de pierres placées à côté les unes des autres, et paraissant avoir servi de sépulture, la dimension de ces cavités permet de supposer que les cadavres y étaient placés accroupis et non dans une position horizontale; des fragments d'os y ont été retrouvés; l'une de ces voûtes renfermait un crâne presque entier, et remarquable par le peu de développement des os frontaux, ce qui fit dire à un indigène présent au moment de la découverte, que cet homme avait la tête d'un mulet. Malheureusement ce crâne n'a pas été conservé.

Il serait désirable que de nouvelles fouilles fussent entreprises avec intelligence et que les objets qu'elles mettraient à jour fussent soumis aux investigations des anthropologistes.

De nombreux silex taillés ont été recueillis dans les environs des Bibans, et leur abondance, sur un certain point de la contrée fait supposer à notre correspondant, qu'il a dû exister dans cette localité un atelier de fabrication d'armes et d'outils en pierre taillée.

M. Mercier informe en outre la Société que divers travaux de terrassement exécutés à Aumale ont amené la découverte d'une grande quantité de débris de briques, tuiles et poteries de l'époque romaine, de quelques médailles et d'une muraille formée de grandes pierres taillées, encore parfaitement alignées; plusieurs murs en moellons et pierres de grand appareil, dans la construction desquels étaient entrés des débris de fûts de colonnes, de chapiteaux, de vases, ont été également mis à jour.

Parmi les matériaux examinés il s'est rencontré un fragment d'une inscription libyque dont voici le dessin :

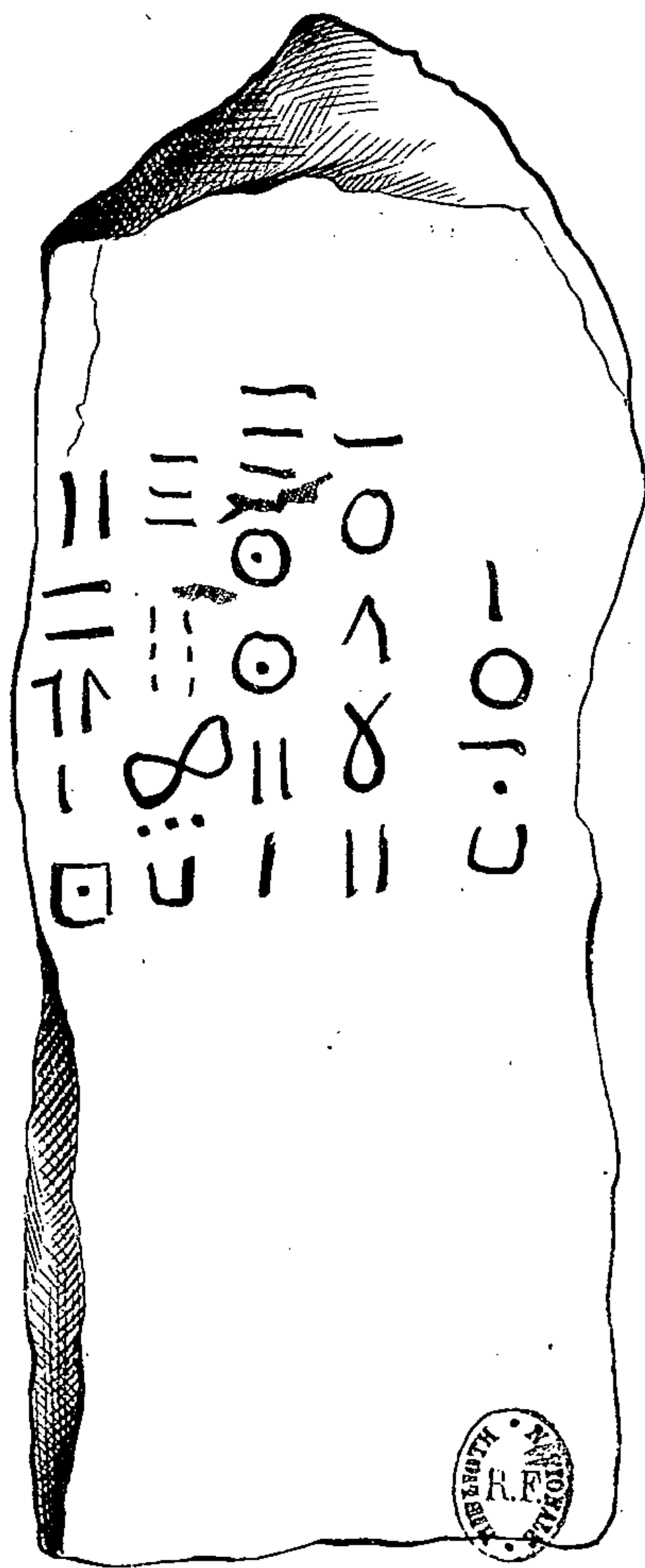


La pierre sur laquelle était gravée cette inscription, présente une cassure à la partie supérieure et aux deux faces latérales; malgré les recherches les plus minutieuses les fragments détachés n'ont pu être retrouvés.

C'est la troisième inscription libyque recueillie jusqu'à ce jour sur le sol de l'ancienne Auzia; les deux premières découvertes par M. Delaporte ont été reproduites par M. le docteur Reboud.

Le Président,
SUDRÉ.

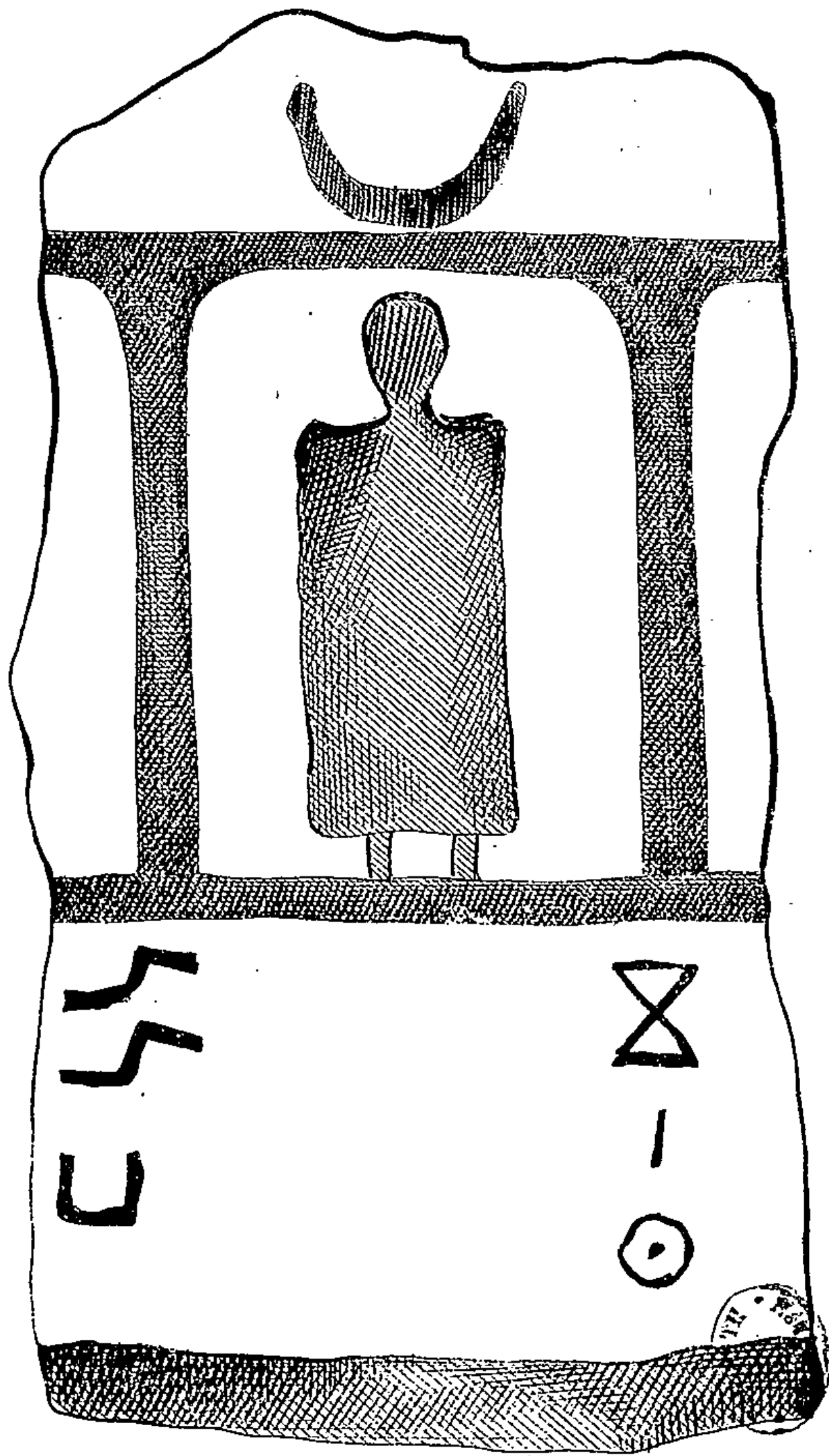
Fig. 1.



SMALAH
de BOU-HADJAR
à
BIR MOUSSA.

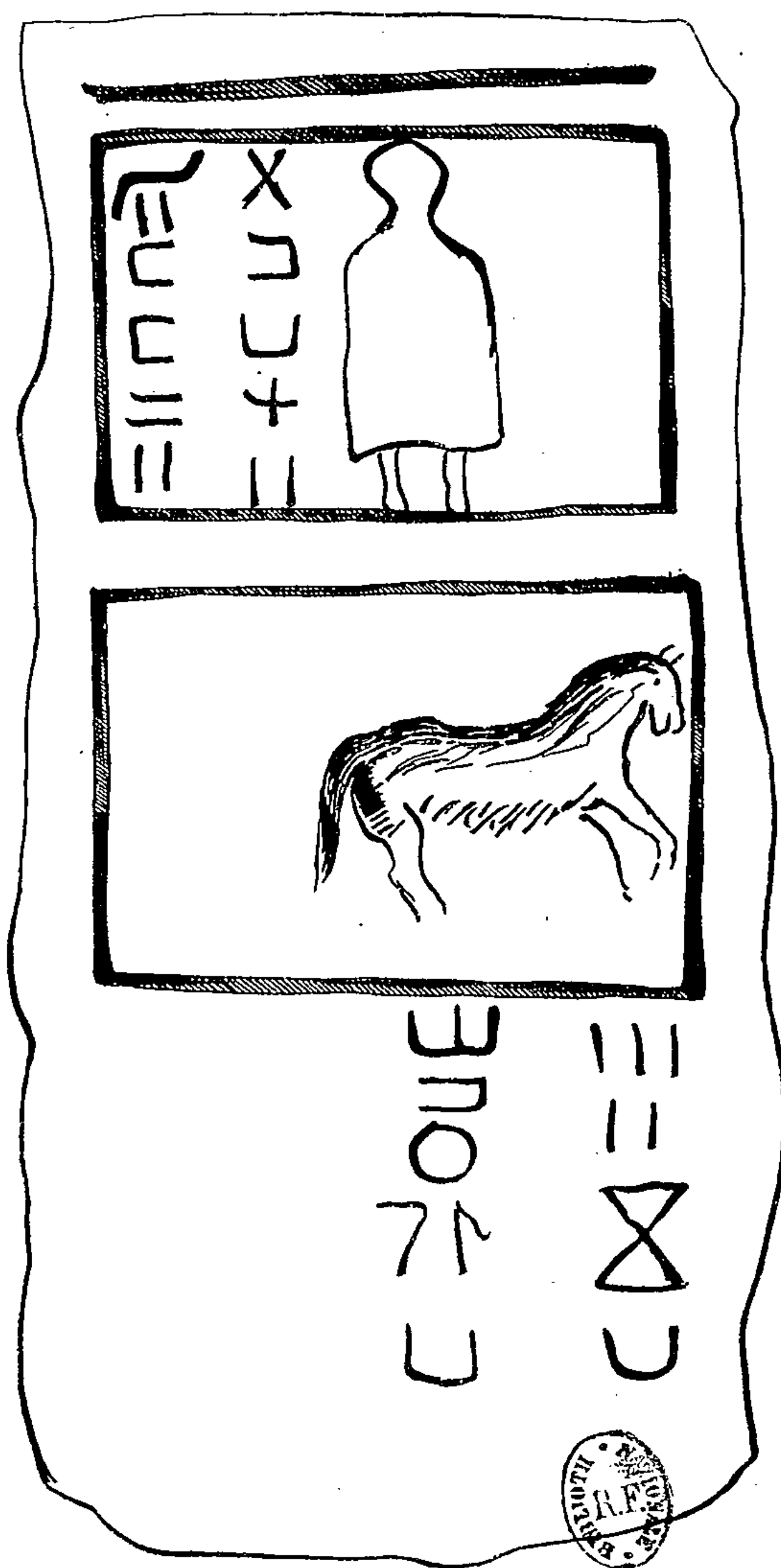
Dessin d'après nature.
G. du Martray, Cap^e d'Etat-Major, 9^{bre} 1873.

Fig. 2.



SMALAH
de BOU-HADJAR
à
BIR MOUSSA.

*in d'après nature
du Martray, Cap^{ne} d'Etat-Major, 9^{bre} 1873.*

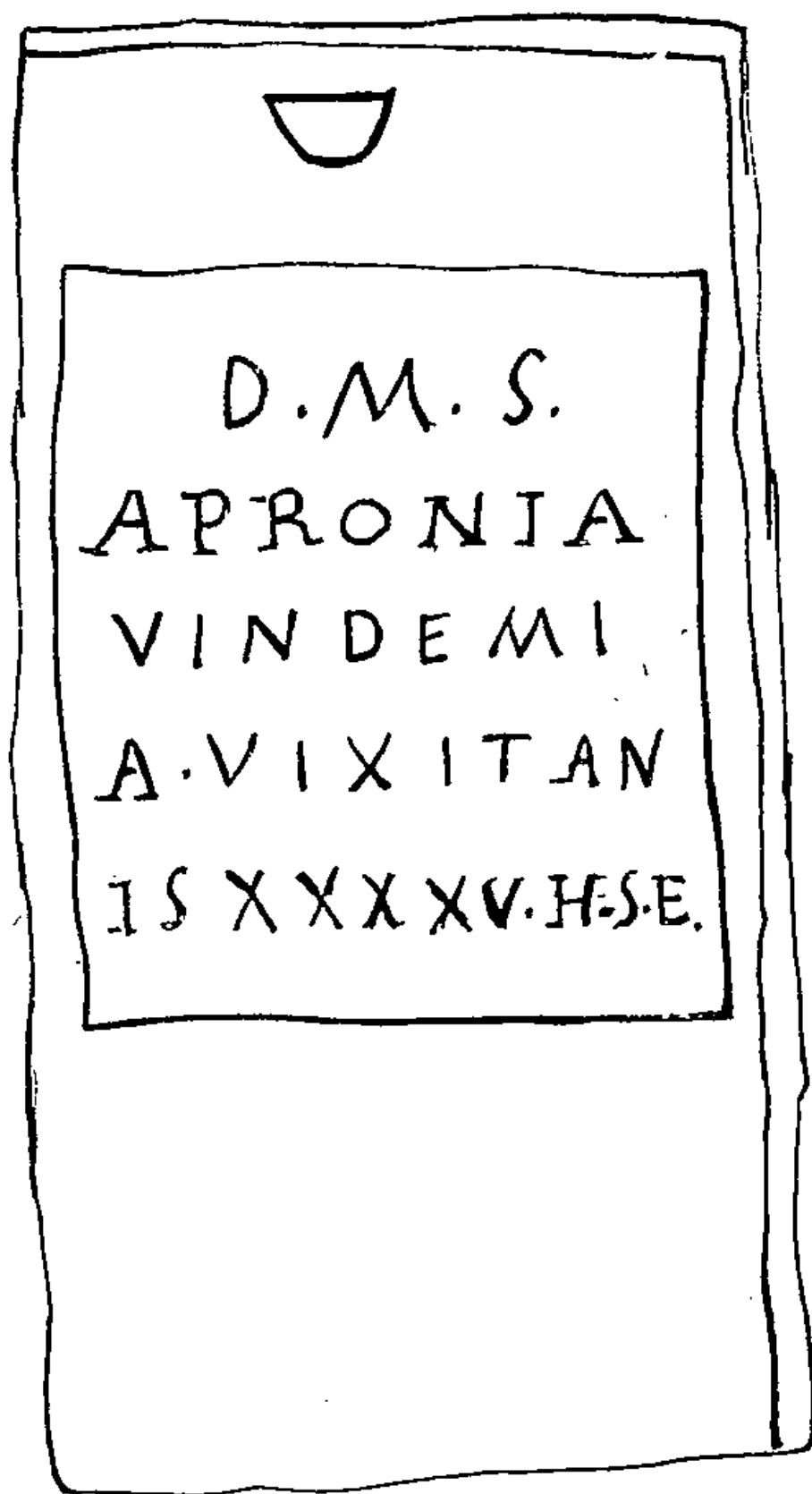


SMALAH
de BOU-HADJAR
à
BIR MOUSSA.



SMALAH
de BOU-HADJAR
à
BIR MOUSSA.

Fig. 5.



GRANDE RUINE,

située sur la rive gauche de l'Oued  toun

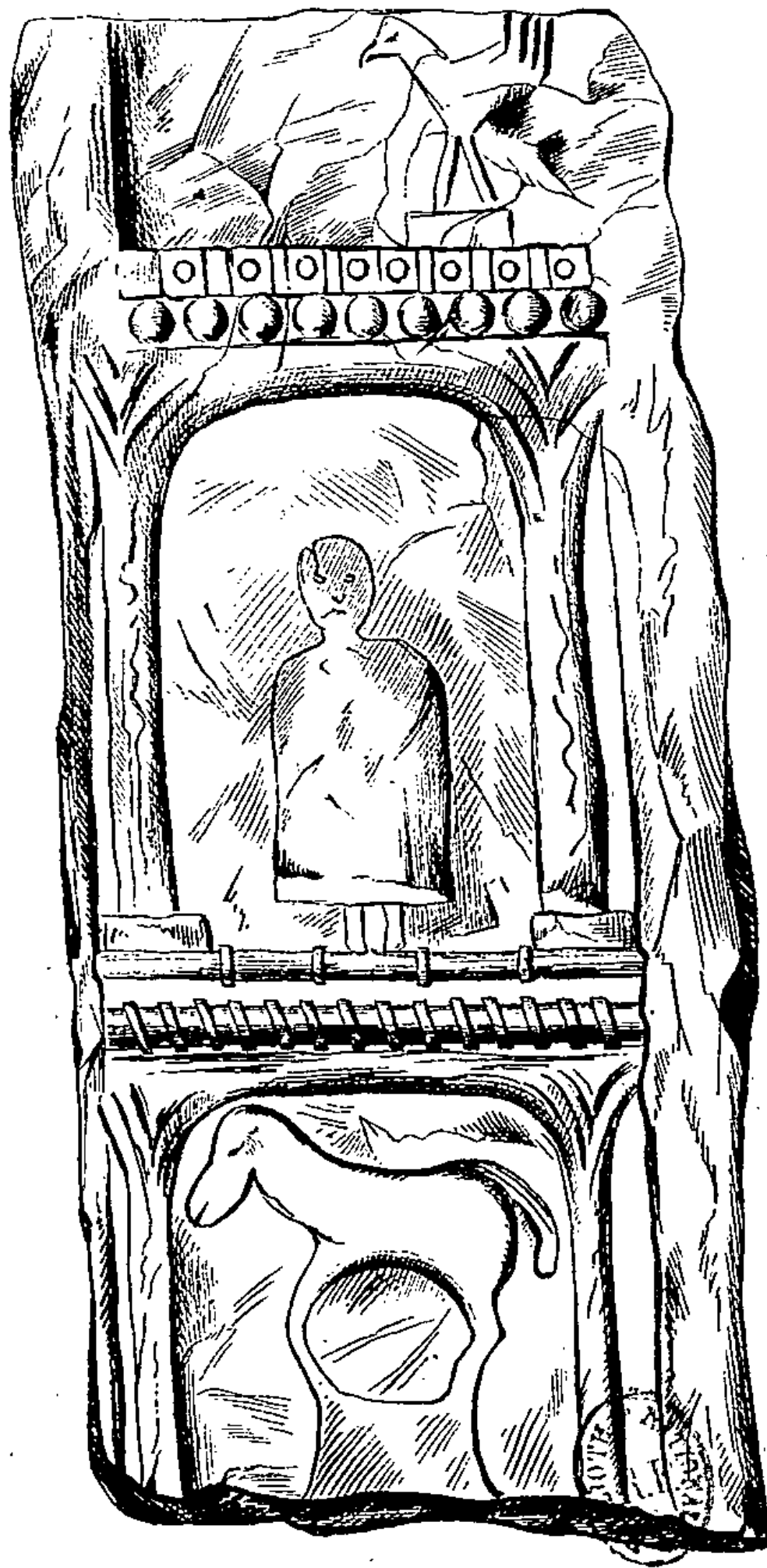
près de BOU-HADJAR

sur la route de SOUK-ARRAS.

Dessin d'après nature

G. du Martray, Cap^{te} d'Etat-Major, 9^{bre} 1873.

Fig. 6.



BIR-MOUSSA.